



VILLE DU BOUSCAT

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°14 :
BUDGET PRIMITIF 2018 BUDGET
ANNEXE CIMETIERE

Séance ordinaire du 27 Mars 2018

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 27 Mars 2018

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Philippe FARGEON, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Bruno QUERE, Claire LAYAN, , Christine COLIN, Patrick ALVAREZ

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 30

Absent : 1

Excusés : 4

Excusés avec procuration : Bernadette HIRSCH-WEIL (à Agnès FOSSE), Nancy TRAORE (à Alain MARC), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Gwénaél LAMARQUE), Emmanuelle CHOIGNOT (à Claire LAYAN)

Absent : Jean-Bernard MARCERON

Secrétaire : Thierry VALLEIX

DOSSIER N° 14 : BUDGET PRIMITIF 2018 BUDGET ANNEXE CIMETIERE

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Le budget primitif est un acte d'autorisation et de prévision. Tous les montants, estimés de façon sincère (sans les avoir minoré ou majoré), ne sont que des chiffres prévisionnels.

L'exécution budgétaire de l'année 2018 pourra apporter de nouvelles recettes ou de nouvelles dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement. Les ajustements nécessaires seront alors pris en compte par les décisions modificatives que le Conseil Municipal sera amené à voter au cours de l'année.

	B.ANNEXE CIMETIERE	
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté 2017		6 258,97
Opérations réelles de l'exercice 2018	14 258,97	8 000,00
Opérations d'ordre 2018		
TOTAL FONCTIONNEMENT	14 258,97	14 258,97
INVESTISSEMENT		
Résultat reporté 2017		
Opérations réelles de l'exercice 2018		
Reports et restes à réaliser		
Opérations d'ordre 2018		
TOTAL INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €

Ainsi,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
 - VU** l'instruction budgétaire et comptable M 4,
 - VU** la commission des finances en date du 20 mars 2018,
- Après avoir entendu l'exposé sur le Budget Primitif 2018

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

34 voix POUR

Article unique : Approuve et arrête le budget primitif annexe « cimetière » de l'exercice 2018 présenté par chapitre, en équilibre, section par section, ainsi que ses annexes.

Fait et délibéré le 27 mars 2018

LE MAIRE,



Patrick BOBET